Document généré le 24 avr. 2024 18:37

Études internationales

# Chronique des relations extérieures du Canada et du Québec
## I – Les relations extérieures du Canada

Louise Louthood

Volume 11, numéro 2, 1980

URI : https://id.erudit.org/iderudit/701048ar
DOI : https://doi.org/10.7202/701048ar

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)
1703-7891 (numérique)

Découvrir la revue

Citer cet article

Louthood, L. (1980). Chronique des relations extérieures du Canada et du Québec : i – Les relations extérieures du Canada. *Études internationales*, *11*(2), 317–329. https://doi.org/10.7202/701048ar

Tous droits réservés © Études internationales, 1980

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

# CHRONIQUE DES RELATIONS EXTÉRIEURES DU CANADA ET DU QUÉBEC

Louise LOUTHOOD*

## 1. - Les relations extérieures du Canada

(janvier à mars 1980)

### A - Aperçu général

La chute du gouvernement Clark a provisoirement mis un terme à la révision de la politique étrangère qui avait été projetée. Contrairement à ce qui se passe habituellement, les sujets de politique internationale ont été abordés fréquemment dans les débats pré-électoraux, qu'ils se rapportent à la question de Pétro-Canada, à l'affaire de l'ambassade, ou à la position du Canada face aux problèmes iranien et afghan. M. Trudeau reprenait le pouvoir en février. Critiquant les «erreurs» du gouvernement en place, celui-ci déclarait au cours de la campagne électorale que:

> toute décision, sur la scène internationale, doit être reliée à une politique globale et prise en concertation avec les instances internationales dont le Canada fait partie[1].

Dans cette conjoncture particulière; celle de la fin d'une administration et de la mise en place d'une nouvelle, les activités internationales du pays se sont inscrites dans des voies déjà esquissées (*e.g.*, la poursuite des discussions canado-américaines sur les problèmes d'intérêt commun), tandis que le gouvernement prenait position sur les problèmes dont l'échéance ne pouvait être retardée (*e.g.*, le cas des décisions prises face à la crise afghane).

### B - Les politiques de défense

En septembre 1979, M. McKinnon, alors ministre de la Défense, annonçait que le choix du nouvel avion de combat, qui sera mis à la disposition des forces canadiennes, devrait être connu avant la fin de l'année. Le déclenchement des élections a toutefois imposé un nouveau délai à cette décision. On sait que les deux offres jusque-là retenues étaient celles de General Dynamics (pour son F-16) et de McDonnell Douglas (pour son F-18 A)[2].

Au moment de la perte de son mandat, le gouvernement conservateur paraissait favoriser la proposition de McDonnell Douglas. De retour au pouvoir en février, les Libéraux se donnaient le temps d'étudier les dossiers accumulés au cours des derniers mois avant de rendre leur décision[3].

À la fin de février, les rumeurs voulaient que le Comité de sélection s'apprête à opter pour l'achat du modèle F-18[4]. Un mois plus tard, le gouvernement fédéral et le gouvernement québécois semblaient toutefois devoir préférer le projet F-16, en raison des retombées économiques qu'il promettait[5].

* Documentaliste, C.Q.R.I.

1. Michel VASTEL, *Le Devoir*, 29 janvier 1980, p. 2.
2. John GELLNER, *The Globe and Mail*, 2 janvier 1980, p.7.
3. *The Globe and Mail*, 22 février 1980, p. 10.
4. *Le Devoir*, 26 février 1980, p. 4.
5. *The Globe and Mail*, 28 mars 1980, p. 9.

À la fin du trimestre, la décision concernant l'achat de six frégates de patrouille n'avait pas non plus été prise par le nouveau gouvernement[6].

L'invasion de l'Afghanistan a suscité quelques réactions touchant les dispositifs canadiens de défense. Ainsi, le Premier ministre Clark déclarait, à la fin de janvier, que la stabilité de la région du Golfe persique pouvait être considérée comme étant d'un intérêt vital pour le Canada. Néanmoins, M. Joe Clark n'entrevoyait pas la possibilité d'envoyer des troupes canadiennes sur place dans l'éventualité d'une progression des forces soviétiques. Le Premier ministre canadien admettait tout de même que son gouvernement étudiait sérieusement l'opportunité d'une augmentation des contingents canadiens dans le cadre de l'OTAN[7].

Signalons enfin que le groupe de travail sur l'unification des forces canadiennes remettait son rapport au milieu du mois de mars[8].

## C - Les relations canado-américaines

L'évolution de quatre dossiers a constitué l'essentiel de la trame des relations canado-américaines au cours de l'hiver. Nous les étudierons dans l'ordre suivant: la question des exportations de pétrole et la construction du pipe-line de l'Alaska, le problème de la pollution atmosphérique transfrontière, les questions relatives au Pacte de l'automobile, et enfin, le problème de la délimitation des zones de pêche. Les relations impliquant une tierce partie seront classées sous d'autres rubriques, cette méthode se justifiant par le fait que d'autres régions sont directement impliquées, soit essentiellement le Moyen-Orient et l'URSS.

### 1 — LES QUESTIONS PÉTROLIÈRES

La question du pipe-line de l'Alaska allait connaître un tournant, lorsque le 17 janvier, M. Jimmy Carter optait pour le projet entièrement américain de la Northern Tier. Les deux autres projets, celui de Foothills et celui de Trans-Mountain, prévoyaient que le pipe-line traverse partiellement le territoire canadien.

La décision du président Carter demeurait toutefois conditionnelle: advenant le cas où la compagnie Northern Tier soit incapable d'avancer le financement de son projet, les autorités américaines examineront celui de la Trans-Mountain. Depuis quelques temps déjà, le plan Foothills a perdu la faveur des dirigeants. En effet, ceux-ci craignent que le calcul de sa rentabilité ne repose sur une surestimation des ressources pétrolifères de l'Alaska[9]. Northern-Tier dispose d'un an pour prévoir le financement de son projet. Éventuellement, la compagnie Trans-Mountain pourrait profiter de ce délai pour poursuivre les études entreprises dans le but de satisfaire les exigences du gouvernement canadien.[10].

Les prix du pétrole canadien exporté vers les États-Unis allaient connaître de nouvelles augmentations au cours du premier trimestre. Ainsi, le prix du gaz naturel était majoré de 30% en janvier[11]. De plus, les droits à l'exportation connaissaient une hausse de $3 à $21 du baril, à partir du 1er février[12].

---

6. Carey FRENCH, *The Globe and Mail*, 6 mars 1980, p B 12.
7. *Edmonton Journal*, 28 janvier 1980, p. A 12, cité par *Defence Newsletters,* vol. 3, no 2, p. 2.
8. Allan MCKINNON, *CDA*, 17 janvier 1980, cité par *Defence Newsletters*, vol. 3, no 2, p. 6.
9. *Le Devoir*, 18 janvier 1980, pp.1 et 6.
10. *The Globe and Mail*, 20 février 1980, p. B 2.
11. James RUSK, *The Globe and Mail*, 25 mars 1980. p. B 15.
12. *The Globe and Mail,* 30 janvier 1980, p. B 14.

À la fin de mars, le ministre canadien de l'énergie, M. Marc Lalonde, rencontrait son homologue américain, M. Charles Duncan. Les deux représentants ont conclu une entente aux termes de laquelle les États-Unis se voient désormais garantir un délai de 75 à 90 jours, avant qu'une hausse des prix du pétrole ne devienne effective.

Pour ce qui est de la quantité du pétrole exporté,

> Mr. Lalonde, who has consistently takes the position that any new Canadian natural gas exports should be linked to the Alaskan project, would need firm assurance from M. Duncan of U.S. support before he could recommend that the Cabinet soften the terms of the licence[13].

On sait qu'en février certains problèmes ont surgi lorsqu'il est apparu que les Américains liaient leurs nouveaux achats de pétrole à la construction de la section sud du pipe-line[14]. L'augmentation récente du prix de gaz naturel a de plus amené les Américains à s'interroger sur la rentabilité de cette infrastructure, ce qui ne simplifie pas le problème[15].

## 2 - LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE

Le 18 janvier, les représentants des gouvernements américains et canadiens se rencontraient à Ottawa pour y discuter du problème des pluies acides. M. Doug Costle, secrétaire d'État à l'Environnement, avait été délégué par Washington. La représentation canadienne se composait de M. John Fraser, ministre fédéral de l'Environnement, et des ministres provinciaux suivants: M. Marcel Léger pour le Québec, M. William Beacon pour la Nouvelle-Écosse et M. Harry Parrott pour l'Ontario. La rencontre a été fructueuse puisqu'elle a permis de mandater des fonctionnaires des cinq gouvernements, en vue de « préparer un échéancier pour l'application des normes minimales en vue de réduire le taux d'acidité des pluies[16] ».*

Le 6 mars, le président Carter présentait au Congrès un projet visant la conversion en charbon de 60 centrales électriques jusqu'ici alimentées au mazout. Un fonds de $400 millions est prévu afin de lutter contre l'augmentation de la pollution atmosphérique qui s'ensuivra. Devant cette annonce, le secrétaire d'État canadien aux Affaires extérieures, M. Mark MacGuigan

> s'est dit déçu que les États-Unis n'ait pas proposé de prendre des mesures environnementales plus fermes qui réduiraient la pollution atmosphérique tranfrontière dans le cadre du programme de conversion au charbon[17].

Par ailleurs, M. Mark MacGuigan exprimait l'espoir que la politique américaine ne nuise pas à la conclusion prochaine d'un accord de coopération sur la qualité de l'air.

## 3 - LE PACTE DE L'AUTOMOBILE

Un représentant du ministère de l'Industrie et du Commerce, M. Herbert Gray, affirmait à la fin du mois de mars que le gouvernement canadien n'entrevoyait nullement de

13. James RUSK, *op. cit.*, p. B 15.
14. Jeff CARRUTHERS, *The Globe and Mail*, 4 février 1980, p. B 1.
15. *Ibid.*, 7 février 1980. p. B 6.
16. Norman DELISLE, *Le Devoir,* 22 janvier 1980, p. 10.
17. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no 14,* (10 mars 1980).

* Selon une étude canadienne, le pays reçoit annuellement des États-Unis environ 25 millions de tonnes de pluies acides, alors qu'il en « exporte » environ 5 millions de tonnes — Lawrence MARTIN, *The Globe and Mail*, 8 février 1980. p. 1.

demander la renégociation du Pacte de l'automobile[18] *. Cette déclaration faisait suite aux rapports dévoilés au cours de l'hiver selon lesquels le déficit canadien atteindrait plus de $ 2 milliards à la fin du mois de janvier alors que, pour le même mois en 1978, ce montant s'élevait à $623 milliards[19].

Pour remédier à la situation, les représentants canadiens entendent proposer à Washington la tenue de consultations destinées à assurer un meilleur partage des gains relatifs au commerce automobile[20].

### 4 - LES PÊCHERIES

En avril 1979, les représentants canadien et américain signaient des traités sur la délimitation de leurs zones de pêche respectives et de leur frontière maritime dans l'Atlantique. À la fin de l'année, les traités n'avaient cependant pas encore été ratifiés par le Sénat américain.

M. Peter Towe, ambassadeur du Canada, déclarait en janvier que ce retard pouvait être attribué en grande partie aux pressions exercées sur les hommes politiques américains par des représentants de l'industrie américaine de la pêche.

M. Towe ajoutait:

> it is particularly galling to have to negociate such treaties twice once with the appointed representatives and again in Congress[21].

Un mois après ces déclarations, les audiences publiques, qui doivent être tenues par la Commission sénatoriale sur les Affaires étrangères, n'avaient pas encore été convoquées[22].

## D. - Le Canada et l'Union soviétique

L'affaire afghane n'a pas été sans conséquence pour les relations canado-soviétiques. En effet, dès les premiers jours de janvier, le gouvernement canadien refusait de reconnaître le nouveau régime afghan et condamnait l'intervention soviétique dans ce pays[23]. Pour exercer des pressions contre l'URSS, M. Joe Clark envisageait de décréter des représailles de nature économique et culturelle[24].

Prenant la parole lors de la session d'urgence du Conseil de sécurité, l'ambassadeur canadien, M. William Barton, condamnait en ces termes l'intervention soviétique:

> Comme il nous a été donné de le voir, il est relativement facile d'installer dans un pays un régime étranger prétendument révolutionnaire et de qualifier ensuite de contre-révolutionnaire toute activité antigouvernementale. Étant donné ce qui s'est passé en Afghanistan, le terme intervention est nettement insuffisant pour décrire l'action de l'Union soviétique. Cette dernière a littéralement emménagé dans le pays[25].

---

18. Wayne CHEVELDAYOFF, *The Globe and Mail,* 29 mars 1980, p. B 1.
19. Ken ROMAIN, *The Globe and Mail*, 12 janvier 1980, p. B 18.
20. Wayne CHEVELDAYOFF, *op. cit.*, p. B 1.

* On sait que, depuis 1965, le Pacte de l'automobile assure le libre échange des véhicules et des pièces automobiles entre le Canada et les États-Unis.

21. Lawrence MARTIN, *op. cit,* 12 janvier 1980, p. 3.
22. *The Globe and Mail*, 28 février 1980, p. B 2.
23. *Le Devoir*, 5 janvier 1980, pp. 1 et 6.
24. *Ibid.*, 8 janvier 1980, pp. 1 et 6.
25. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué n° 2* (7 janvier 1980), p. 15.

Les premières actions concrètes du Canada se sont inscrites dans la lignée des mesures de représailles décrétées par les États-Unis. Des représentants canadiens et américains se sont d'ailleurs rencontrés le 11 janvier pour discuter de l'appui qu'apportera le Canada aux coupures américaines sur les livraisons de blé à l'Union soviétique[26].

Dès la mi-janvier, le gouvernement canadien imposait des sanctions à l'URSS. Toutefois, dans la mesure où les exportations canadiennes vers ce pays ne constituent qu'un peu plus de 1% de ses exportations totales, et à peine .15% de ses importations, on ne prévoyait pas que les restrictions imposées aient un impact sensible sur l'économie canadienne[27]. MM. Trudeau et Broadbent s'empressèrent d'ailleurs de soutenir les mesures gouvernementales[28].

Le 28 janvier, le ministre d'État au Commerce international, M. Michael Wilson, précisait que le gouvernement canadien collaborerait avec d'autres pays pour définir les détails de l'embargo décrété. À ce moment toutefois, les décisions suivantes avaient été prises concernant les licences et les crédits d'exportations :

> Toutes les licences en vigueur restent valides jusqu'aux prochains accords de restrictions commerciales; cependant aucune nouvelle licence d'exportation de biens stratégiques ne sera délivrée. Des licences pour d'autres produits continueront cependant d'être délivrées (...).
>
> Le contrat de crédit à l'exportation du Canada avec l'URSS est bloqué et on n'en négocie pas un nouveau. Le Canada négocie avec d'autres pays une politique commerciale de durcissement des crédits aux fins d'exportation vers l'URSS; la S.E.E. analysera les demandes de crédit une à une[29].

À l'exemple des États-Unis, le gouvernement canadien envisageait dès janvier de boycotter les Jeux Olympiques de Moscou[30]. Présumant de la décision finale du gouvernement canadien, la « Pravda » accusait le Canada d'aligner sa politique étrangère sur celle du président Carter, en se prononçant en faveur du boycottage des Jeux[31].

À la mi mars, une réunion internationale se tenait à Genève pour discuter de la possibilité de tenir les Jeux ailleurs qu'à Moscou. Le Canada y déléguait un observateur, précisant, par ailleurs, que le pays poursuivrait « son rôle de médiateur entre les États-Unis et l'URSS[32] ». La rencontre de Genève a débouché sur le rejet de l'idée des « contre-Jeux »[33]. À la fin du trimestre, le Canada n'avait pas encore rendu publique sa décision finale. On sait que le gouvernement Trudeau se montrait plus hésitant sur la question des Jeux que le gouvernement Clark[34].

## E - Le Canada et l'Amérique Latine

Dans un discours prononcé le 29 mars dernier, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mark MacGuigan, faisait le point sur les relations entre le Canada et l'Amérique latine. Exprimant la volonté canadienne d'intensifier et de diversifier ses échanges avec l'hémisphère sud du continent américain, M. MacGuigan affirmait qu'il faudrait tenir compte de ces lignes directrices :

26. Lawrence MARTIN, *The Globe and Mail*, 11 janvier 1978, p. 15.
27. Michel VASTEL, *Le Devoir*, 11 janvier 1980, pp. 1 et 6.
28. *Le Devoir*, 15 janvier 1980, pp. 1 et 6.
29. Ministère de l'Industrie et du Commerce, *Communiqué n° 9* (28 janvier 1980).
30. Claude TURCOTTE, *Le Devoir*, 24 janvier 1980, pp. 1 et 6.
31. *Le Devoir*, 8 février 1980, p. 7.
32. *Ibid.*, 15 mars 1980, p. 3.
33. *Ibid.*, 18 mars 1980. pp. 1 et 18.
34. *The Globe and Mail*, 19 mars 1980, p. Is.

> Tout d'abord, les relations du Canada avec l'Amérique latine devraient refléter non seulement l'importance accrue de cette région mais également son influence nouvelle dans les grands débats politiques internationaux.
>
> En deuxième lieu, les relations du Canada avec les pays d'Amérique latine devraient témoigner de la diversité de ces derniers, (...) Parallèlement à cette reconnaissance (...), le Canada devrait donner la priorité à un développement plus poussé de ses relations avec les pays où ses intérêts politiques et économiques sont les plus forts[35].

Au cours de l'hiver, les relations entre le Canada et l'Amérique latine allaient être caractérisées principalement par les difficultés de mise en application de l'accord conclu avec le Mexique, au printemps dernier, et par l'engagement du Canada dans quelques programmes de développement économique.

## 1 - LE MEXIQUE

Le 4 mai 1979, les représentants du Canada et du Mexique paraphaient un accord aux termes duquel ce dernier pays s'engageait à livrer, dès 1980, 50 000 barils de pétrole par jour au Canada. Les premières livraisons devaient être effectuées à la fin de 1979. Contrairement aux prévisions le Canada n'avait pas encore reçu de pétrole mexicain au début de 1980. À ce moment, un porte-parole de la société mexicaine PEMEX déclarait que le Canada n'était pas sur la liste des pays destinataires pour 1980[36].

Quelques jours plus tard, l'ambassadeur du Mexique au Canada, M. Augustin Barrios Gomez, démentait toutefois ces informations. Selon lui, la méprise s'expliquait par le fait que l'accord entre les deux pays n'avait été que paraphé. La signature officielle doit avoir lieu à l'occasion de la visite que le président mexicain, M. José Lopez Portillo, effectuera au Canada en mai prochain[37].

À la fin du mois de janvier, des représentants du gouvernement canadien estimaient néanmoins que la date des premières livraisons pouvait être fixée au cours du mois de septembre ou octobre 1980[38]. Effectivement, M. Gomez déclarait une dizaine de jours plus tard que les livraisons de pétrole débuteraient en octobre pour atteindre, comme prévu, 100 000 barils par jour en 1981[39].

Un peu plus tard, on apprenait que M. Lopez Portillo séjournait à Ottawa du 26 au 28 mai. Les entretiens entre M. Trudeau et son homologue mexicain porteront sur les sujets suivants: la coopération industrielle, les questions énergétiques, les investissements, le commerce et les échanges technologiques entre les deux pays[40].

En marge de la question pétrolière, l'hiver allait donner lieu à la concrétisation d'une entente bilatérale signée en 1973 entre les gouvernements canadien et mexicain. Ainsi, le ministère d'Emploi et Immigration ouvrait à la fin du mois de janvier une campagne de recrutement aux termes de laquelle 20 jeunes Canadiens auront la possibilité d'effectuer des stages professionnels au Mexique[41].

---

35. Ministère des Affaires extérieures, *Discours,* 29 mars 1980, p. 3.
36. Paul MORISSET, *Le Devoir*, 17 janvier 1980, pp. 1 et 6.
37. *Le Devoir*, 19 janvier 1980, p. 12.
38. Jeff CARRUTHERS, *The Globe and Mail*, 28 janvier 1980, p. B 1.
39. Ken ROMAIN, *The Globe and Mail*, 8 février 1980, p. B 1.
40. *Le Devoir*, 10 mars 1980, p. 18.
41. Ministère d'Emploi et Immigration, *Communiqué no 3* (21 janvier 1980).

### 2 - LES PROGRAMMES DE DÉVELOPPEMENT

Le 9 janvier dernier, le ministre d'État chargé de l'ACDI, M. Martial Asselin, annonçait que son gouvernement accordait un appui financier à deux projets visant le développement de l'infrastructure de pays latino-américains. Près de $500,000 devaient ainsi servir à financer des études portant, dans l'un des cas, sur l'amélioration de l'infrastructure du port péruvien de Matarani et, dans l'autre cas, sur la rationnalisation des achats de matériel et des systèmes de communication au sein de la société minière bolivienne Comibol[42].

Dans le même ordre d'activité, M. Martial Asselin révélait, à la fin du mois de janvier, que son gouvernement consacrerait $254 000 à la réalisation d'un projet hydro-électrique au Nicaragua[43].

## F - Le Canada et le Moyen-Orient

Le 28 janvier, le ministère des Affaires extérieures annonçait la fermeture temporaire de l'ambassade canadienne à Téhéran. Ce geste ne signifiait toutefois pas une rupture des relations diplomatiques entre le Canada et l'Iran. Celles-ci devaient en effet se poursuivre par l'intermédiaire de l'ambassade iranienne à Ottawa. La décision du gouvernement était justifiée en ces termes :

> Ces mesures sont les dernières d'une série de réduction graduelle du personnel de l'ambassade au cours des dernières semaines suite aux difficultés et restrictions qui ont de plus en plus entravé la conduite des activités normales de l'ambassade[44].

La fermeture de l'ambassade a permis aux délégués canadiens d'évacuer d'Iran six diplomates américains qui avaient trouvé refuge à l'ambassade canadienne.[45]. Les réactions internationales n'allaient pas tarder : alors que Washington manifestait sa reconnaissance, le ministre iranien des Affaires étrangères, M. Sadegh Ghotbzadeh, menaçait le Canada de représailles et l'accusait :

> D'avoir violé le droit international qu'il prétend défendre, en fournissant aux six américains des passeports diplomatiques canadiens munis de faux visas iraniens[46].

Quelques semaines plus tard, une revue iranienne accusait la Gendarmerie Royale et le gouvernement canadien d'avoir collaboré avec des agents de la Savak pour assurer la surveillance d'étudiants iraniens au pays[47]. À la fin de février, le président Bani-Sadr exprimait néanmoins son désir de voir rétablir des relations normales entre le Canada et l'Iran[48].

En octobre 1979, la mission Stanfield remettait un rapport intérimaire. Celui-ci suggérait de ne pas déménager l'ambassade canadienne de Tel-Aviv à Jérusalem avant qu'Israël et les pays arabes ne se soient entendus sur le statut de la Ville Sainte. Outre l'examen du problème de l'ambassade, la mission Stanfield devait s'interroger sur les moyens de faire progresser les échanges entre le Canada et les pays arabes du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord[49]. Le rapport final de la mission Stanfield était présenté le 20 février, soit deux jours après la défaite du Premier ministre Clark qui l'avait mandatée.

---

42. ACDI, *Communiqué no 3* (9 janvier 1980) et *Communiqué no 4* (9 janvier 1980).
43. *Idem., Communiqué no 7* (30 janvier 1980).
44. Ministère des Affaires extérieures. *Communiqué no 6* (28 janvier 1980).
45. *Le Devoir*, 30 janvier 1980, pp. 1 et 6.
46. *Le Devoir*, 31 janvier 1980, p. 1.
47. *Le Devoir*, 16 février 1980, p. 8.
48. *The Globe and Mail*, 22 février 1980, p. 8.
49. *Le Devoir*, 22 février 1980, p. 18.

L'une des principales conclusions du rapport a été la remise en question de la politique anti-boycottage, mise de l'avant par le précédent gouvernement libéral. Cette politique serait nocive à deux niveaux :

> At the one level, because boycott restrictions limit Candian firm's dealings with other firms, they are commercially undesirable. At the other level, the charge is made that they involve racial or religious discrimination, a question of fundamental human rights that M. Stanfield said is «a concern therefore of a higher and different order than restriction on trade[50].

## G - Le Canada et l'Afrique

Au cours du trimestre d'hiver, les relations entre le Canada et l'Afrique ont été marquées par la participation canadienne à la mission d'observation des élections rhodésiennes et par l'élaboration, ou la remise en question, de projets d'aide au développement.

### 1 - LA RHODÉSIE

Le 2 janvier dernier, le ministre des Affaires extérieures annonçait que M. Gordon Fairweather représenterait le Canada au sein de la mission du Commonwealth, chargée d'observer le déroulement des élections rhodésiennes[51]. Le 23 janvier, M. Fairweather s'envolait pour la Rhodésie. Dans l'éventualité d'un désaccord avec les autres membres de la mission, le délégué canadien avait reçu de son gouvernement la permission d'exprimer librement son opinion[52]. Au lendemain de l'élection, qui se tenait du 27 au 29 février, M. Fairweather se joignait à la mission du Commonwealth qui exprimait sa satisfaction quant à l'honnêteté des procédures suivies[53].

On sait que le Canada a été l'un des premiers pays à lever, il y a deux mois, les sanctions s'appliquant au commerce avec la Rhodésie. Jusqu'à 1965, c'est-à-dire avant l'application des sanctions, le commerce entre les deux pays s'élevait à environ $7 millions par année[54]. À la fin du mois de février, on apprenait qu'une délégation d'hommes d'affaires canadiens devaient se rendre en Rhodésie, pour y sonder les possibilités commerciales[55].

### 2 - LES PROGRAMMES D'AIDE

Le 8 janvier, M. Martial Asselin révélait que la direction des organisations non gouvernementales de l'ACDI s'apprêtait à verser près de $100 000 pour financer la reconstruction de l'Université de Makerere, en Ouganda. L'aide canadienne sera constituée par la «prestation à court terme d'un certain nombre de spécialistes et de scientifiques canadiens». Le projet, qui sera coordonné par l'Association des collèges et universités du Canada, devrait s'étendre sur une période de deux à trois ans[56].

Toujours en janvier, on apprenait que le gouvernement canadien s'était engagé à financer au Ghana de l'assistance technologique, dans le but d'aider ce pays à compléter la mise sur pied d'une station de communication par satellite. La station devait être mise en opération dès le mois de mars 1980[57].

---

50. James RUSK, *op. cit.*, 1er mars 1980, p. 11.
51. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no 1* (2 janvier 1980).
52. Norman WEBSTER, *The Globe and Mail,* 23 janvier 1980, p. 3.
53. *Le Devoir*, 3 mars 1980, p. 4.
54. Mark LUKASIEWIEZ, *The Globe and Mail*, 21 février 1980, p. B 4.
55. *The Globe and Mail*, 21 février 1980, p. B 4.
56. ACDI, *Communiqué no 1* (8 janvier 1980).
57. *The Globe and Mail*, 29 janvier 1980, p. 14.

À la fin du mois de mars, un groupe de Canadiens, oeuvrant à la reconstruction d'une voie ferrée en Zambie, était accusé d'être en partie responsable des difficultés éprouvées par le pays dans le domaine des transports. Suite à ces accusations, exprimées par un journal local, un membre du Haut-Commissariat canadien devait contacter le ministre zambien des transports, M. Kingsley Chinkuli, pour mettre les choses au clair. Jusque là, il était en effet question de prolonger l'engagement canadien.[58]

## H. - Le Canada et l'Asie

Sous cette rubrique, nous rapporterons successivement les événements qui, au cours de l'hiver, ont caractérisé les relations du Canada avec la Chine, l'Inde, le Japon et la Malaysia. Enfin, nous évoquerons brièvement l'évolution de la politique canadienne à l'égard des réfugiés indochinois.

### 1 - LA CHINE

L'ouverture de la Chine sur les marchés internationaux a eu un impact certain sur le volume de ses échanges avec le Canada. Ainsi, on estime que les échanges commerciaux enregistrés en 1979 marquent une augmentation d'un tiers par rapport à ceux de 1978[59].

De nombreux efforts sont déployés, par les secteurs publics et privés pour intensifier et diversifier les échanges canado-chinois. À titre d'exemple, notons que deux représentants de l'Énergie atomique du Canada Ltée se rendaient à Pékin en mars. Cette mission était toutefois présentée comme étant de nature scientifique plutôt que commerciale:

> Stressing that any sales of Candu reactions to China aren't likely in the immediate future, the A.E.C.L. official said the aim of the mission will be to acquaint the Chinese with such matters as reactor design, safety features, performance records and relevant economics[60].

Du côté du secteur privé, soulignons la signature récente d'un protocole d'entente entre le «China International Trust and Investment Corp.», récemment créé, et le «Canada-China Trade Council». Aux termes de cette entente, l'agence chinoise s'engage à identifier des partenaires pour les compagnies qui seront recommandées par le Conseil canadien[61].

### 2 - L'INDE

Le 21 mars, M. Michel Dupuy, président de l'ACDI, annonçait qu'un prêt de $25 millions était accordé à l'Inde. Ce montant sera affecté à l'irrigation et à la diversification des cultures. Il s'agit d'un prêt sans intérêt, avec échéance de 50 ans. Selon l'agence

> La contribution canadienne s'inscrit dans le cadre d'un programme beaucoup plus vaste, l'ARDC III, qui s'étend sur deux ans et représente environ $1 milliard EU en crédit agricole[62].

### 3 - LE JAPON

Au début de l'année, le Premier ministre japonais M. Masayochi Ohira, entreprenait des consultations internationales, pour promouvoir l'idée d'un marché commun du Pacifique.

58. Phyllis JOHNSON, *The Globe and Mail*, 31 mars 1980, p. 11.
59. Wendie KERR, *The Globe and Mail*, 23 janvier 1980, p. B 1.
60. Thomas CLARIDGE, *The Globe and Mail*, 29 février 1980, p. 5.
61. Wendie KERR, *op. cit.*, 10 mars 1980, p. B 6.
62. ACDI, *Communiqué no 10* (21 mars 1980), p. 1.

Ainsi, les voyages qu'il entreprit en Australie et en Nouvelle-Zélande allaient lui permettre de discuter du projet avec les dirigeants de ces pays. Le marché commun du Pacifique rassemblerait, « dans des conditions optima, jusqu'à 45 pour cent du commerce mondial[63] ».

*A priori*, les autorités américaines, australiennes, et néo-zélandaises semblent intéressées par le projet. Selon des adjoints du Premier ministre japonais,

> the most steps in advancing the project would be efforts to gaine the support of Canada and the Association of Southeast Asian Nation[64].

On s'attend donc à ce qu'il soit question de ce projet dans les entretiens qu'aura le Premier ministre Ohira avec son homologue canadien, lors de la visite qu'il doit faire à Ottawa au cours du printemps.

### 4 - LA MALAYSIA

Le 12 février dernier, le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Robert de Cotret, annonçait que son gouvernement s'était entendu avec les autorités de la Malaysia pour limiter les exportations de produits textiles en provenance de ce pays. L'accord, en vigueur à partir du 1er janvier 1980, est présenté comme un moyen de protéger les industries canadiennes du vêtement et du textile. Le gouvernement canadien s'inquiétait en effet de l'augmentation des importations, observées pour l'année 1979[65].

### 5 - LES RÉFUGIÉS INDOCHINOIS

Le 16 janvier dernier, M. Martial Asselin, ministre d'État chargé de l'ACDI, annonçait l'octroi par le gouvernement de $10 millions à l'Agence. Cette somme était destinée aux réfugiés du Kampuchea. Elle devait leur parvenir par l'intermédiaire de trois organismes internationaux, soit le Comité international de la Croix-Rouge, le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance, et le Haut- Commissariat aux réfugiés. La contribution du Canada au secours international apporté au Kampuchea totalisait ainsi $15 millions[66].

M. Ron Atkey, ministre d'Emploi et Immigration, annonçait pour sa part le 8 février que plus de $1 million seraient mis à la disposition d'organismes bénévoles oeuvrant à l'intégration des réfugiés indochinois. Pour être admissibles, les organismes ne doivent pas doubler des services déjà offerts par les gouvernements[67].

Le programme de parrainage des réfugiés était abandonné en décembre dernier après quelques six mois de fonctionnement. Le gouvernement conservateur avait expliqué cette décision par la volonté de libérer des fonds pour contribuer à la reconstruction du Cambodge. Au début de mars, un représentant du ministère d'Emploi et Immigration, M. Dan Doctor, déclarait que le Cabinet aurait bientôt à juger s'il paraissait opportun ou non de remettre le programme sur pied[68].

Deux semaines plus tard, le nouveau ministre d'Emploi et Immigration, M. Lloyd Axworthy, affirmait son désir de continuer de porter une aide considérable aux réfugiés. Sur la question du programme de parrainage, M. Axworthy déclarait devoir consulter ses homologues provinciaux avant qu'une décision soit prise. En effet, la relance du programme, selon les prévisions, impliquerait sans doute le dépassement du quota de 50 000 réfugiés, fixé pour la fin de 1980[69].

---

63. *Le Devoir*, 25 janvier 1980, p. 8.
64. *The Globe and Mail,* 12 février 1980, p. B 2.
65 Ministère de l'Industrie et du Commerce, *Communiqué no 27* (12 février 1980).
66. ACDI, *Communiqué no 5*, (16 janvier 1980).
67. Ministère d'Emploi et Immigration, *Communiqué no 5*, (8 février 1980).
68. *The Globe and Mail*, 7 mars 1980, p. 9.
69. *Ibid.*, 28 mars 1980, p. 3.

En marge de la politique d'accueil aux réfugiés, le gouvernement canadien a ainsi entrepris de participer à la reconstruction du Kampuchea. À cet effet, le président de l'ACDI, M. Michel Dupuy, annonçait le 12 mars que son Agence venait d'accorder des subventions de $715 000 à trois organisations bénévoles canadiennes. Selon le communiqué officiel, les crédits canadiens

> seraient affectés à des fins de développement, et notamment, à l'achat des produits et du matériel agricoles indispensables à la canalisation des efforts d'aide vers la phase de la reconstruction[70].

Ces projets du secteur privé sont présentés comme un complément aux initiatives gouvernementales.

Au chapitre des relations entre le Canada et le Sud-Est asiatique, notons finalement la visite effectuée au Canada, en mars dernier, par le principe Sihanouk. Celui-ci prononçait des discours à Montréal, Québec et Ottawa, recherchant des soutiens pour son programme de reconstruction du Cambodge, dans l'indépendance et la neutralité[71].

## I - Chronologie

début janvier :

- Un représentant du ministère des Affaires extérieures révèle que l'Union soviétique a jusqu'au 31 mars pour donner suite à la requête présentée par le Canada, conséquemment à la chute du satellite Cosmos.
- Les représentants du gouvernement canadien et brésilien concluent un accord en vertu duquel le Canada vendra au Brésil pour plus de $100 millions de blé d'ici 1982.

4 janvier :

- Le ministre d'Emploi et Immigration, M. Ron Atkey, annonce que des changements au Règlement de l'Immigration ont été adoptés dans le but de faciliter l'établissement au pays d'entrepreneurs étrangers.

10 janvier :

- M. Martial Asselin annonce la conclusion d'un accord entre le Canada et la Turquie. Aux termes de cet accord, le gouvernement canadien s'engage à prêter $11,8 millions dans le but de soutenir la balance des paiements de la Turquie. Le prêt du Canada s'inscrit dans un projet multilatéral coordonné par l'OCDE.

11 janvier :

- Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures Mme Flora MacDonald, annonce que son gouvernement versera une contribution additionnelle de $50,000 pour venir en aide aux victimes du séisme survenu aux Açores. Cette contribution porte à $75,000 l'assistance apportée par le Canada, via l'organisation de la Croix-Rouge internationale.

21 janvier :

- M. David MacDonald, ministre des Communications, annonce que le Canada investira $2 millions dans la construction d'un satellite de l'Agence spatiale européenne. Les signaux du futur satellite ne seront pas perçus par le Canada mais le projet, selon le ministre, devrait profiter à l'industrie canadienne des télécommunications.
- Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, Mme Flora MacDonald, demande l'expulsion de trois fonctionnaires de l'ambassade soviétique. Ceux-ci se seraient livrés à des activités d'espionnage.

70. ACDI, *Communiqué no 9*, (12 mars 1980), p. 1.
71. Michel Roy, *Le Devoir*, 14 mars 1980, p. 8.

début février :

- Une étude entreprise par un centre de recherche de l'Université du Sussex en arrive aux conclusions suivantes : le système CANDU est le meilleur qui existe à l'heure actuelle et la Grande-Bretagne devrait l'adopter. On sait que le premier réacteur à eau lourde de ce pays doit être construit en 1982.

5 février :

- M. Eugène Whelan, ministre de l'Agriculture, annonce que son ministère est disposé à recevoir les demandes de licences nécessaires à l'importation de bovins en provenance d'Europe continentale. Les animaux devront arriver au Canada en octobre 1980.

7 février :

- Le ministère des Affaires extérieures annonce que des subventions totalisant environ $60,000 ont été accordées à quinze organismes et artistes canadiens. Ces octrois devront permettre à ces artistes de se produire à l'étranger.
- Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures Mme Flora MacDonald, annonce que l'effectif de l'ambassade soviétique au Canada est réduit d'un poste. Cette mesure est présentée officiellement comme une réponse à l'expulsion de l'attaché de défense du Canada à Moscou.

mi-février :

- Lors d'un symposium organisé à Cologne par la chambre de commerce canado-allemande, les hommes d'affaires et représentants gouvernementaux réunis s'entendent pour reconnaître l'occurrence de multiples opportunités permettant l'intensification du commerce entre les deux pays.
- Selon un homme politique ouest-allemand, M. Walter Leisler Kiep, la détérioration des relations est-ouest devrait amener le gouvernement de Bonn à s'approvisionner en uranium canadien.

15 février :

- Mme Flora MacDonald remet un message à l'ambassadeur d'Espagne au Canada afin que celui-ci avise son gouvernement de faire respecter, par ses chalutiers, la règlementation de l'Organisation des pêches de l'Atlantique nord-ouest.

3 mars :

- Les ministères des Affaires extérieures et de l'Agriculture révèlent les modalités de participation du Canada aux Floralies internationales de Montréal (1980).

7 mars :

- M. Mark MacGuigan, secrétaire d'État aux Affaires extérieures, annonce qu'il présidera la délégation canadienne à la neuvième session de la troisième Conférence des Nations Unies sur le droit de la mer. La Conférence se tient à New York du 3 mars au 4 avril.

10 mars :

- Diverses activités ont été organisées à travers le pays pour célébrer le Jour du Commonwealth.

25 mars :

- Le Canada présente au Comité des droits de l'homme son rapport sur l'application des principes définis dans le Pacte international sur les droits civils et politiques.

fin mars :

- De passage à Paris où il représente le Canada, à la Conférence de l'A.C.C.T., M. MacGuigan rencontre le ministre français des Affaires extérieures, M. Jean François-Poncet. À cette occasion, les deux hommes discutent des grands problèmes internationaux de l'heure.
- Selon des sources gouvernementales ouest-allemandes, le contrat qui sera conclu entre l'Argentine et la R.F.A., en matière d'échange nucléaire, ne suscitera pas la réprobation des autorités canadiennes et américaines.

25 au 27 mars :

- M. Mark MacGuigan préside la délégation canadienne à la Conférence générale extraordinaire de l'Agence de coopération culturelle et technique qui se tient à Paris.

27 mars :

- M. Mark MacGuigan déplore l'assassinat de l'Archevêque Oscar A. Romero et dit espérer un règlement pacifique des problèmes du Salvador.
- La mission permanente du Canada auprès des nations Unies annonce la nomination de M. Michel Dupuy comme ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Canada auprès de cette organisation.

## II - Les relations extérieures du Québec

(janvier à mars 1980)

### A — Aperçu général

Du 3 au 5 mars, les délégués généraux se réunissaient à Québec, comme chaque année, pour fixer «la stratégie globale de la politique gouvernementale à l'étranger[1]». Peu de déclarations ont émané de cette réunion. Il est apparu toutefois que de nombreux postes devront prochainement être comblés dans les délégations : ainsi, les délégués généraux seront nommés à Mexico et à New York, de même que de nombreux conseillers en coopération[2].

Déjà au cours de l'hiver, le débat constitutionnel envahissait la scène politique interne. Dans ce contexte, il fallait s'attendre à ce que les préoccupations internationales aient un impact moindre. Aussi, nous n'avons pu noter, au cours de ce premier trimestre, que peu d'événements au chapitre des relations extérieures du Québec.

### B — Le Québec et les États-Unis

Les relations du Québec avec les États-Unis, au cours de l'hiver, ont été marquées par les événements suivants : un emprunt de l'Hydro-Québec sur le marché américain ; la poursuite de la querelle juridique entre le gouvernement québécois et la compagnie General Dynamics ; enfin, l'élaboration de projets de coopération avec la Californie, la Louisiane et l'État de New York. Dans les lignes qui vont suivre, nous examinerons successivement ces dossiers.

Notons d'abord que la société Hydro-Québec prévoit réaliser des emprunts de l'ordre de $ 2,2 miliards en 1980. Selon M. Edmond Lemieux, vice-président aux Finances de la Société, il est probable que la moitié de cette somme provienne du marché canadien, et l'autre moitié

1. Christian CHARCOSSEY, *Le Devoir,* 22 février 1980, p. 18.
2. Paul BENNETT, *Le Soleil,* 10 mars 1980, cité par *L'Argus,* 11 mars 1980, p. 19.